

Le Bénin sur la voie du « Zéro Palu » grâce à l'engagement des entreprises

Depuis le lancement de la campagne « Zéro Palu : les entreprises s'engagent » en 2020 par Speak Up Africa, le Bénin a franchi d'importantes étapes dans la lutte contre le paludisme. Les progrès de cette initiative ont été exposés par Franz OKEY, coordinateur national de Speak Up Africa Bénin.



Echanges entre REMAPSEN et Speak Up Africa

Selon les données présentées, l'initiative « Zéro Palu : les entreprises s'engagent » a connu des avancées notables, preuve de l'engagement sans faille du Bénin dans la lutte contre le paludisme avec la participation active des entreprises. Ces dernières ont non seulement apporté leur soutien financier, mais se sont également pleinement investies dans la sensibilisation, mobilisant fournisseurs, clients et autres

parties prenantes à travers le Bénin.

Les résultats obtenus incluent des bonds successifs dans le budget national de lutte contre le paludisme, avec des augmentations significatives entre la période 2020 – 2024. Aussi, faut-il noter la création du fonds Zéro Palu, officialisée en 2023 par un arrêté ministériel, marquant un tournant décisif dans la gestion efficace des ressources dédiées à cette cause vitale.

Le déploiement d'urnes dans certaines entreprises et pharmacies pour la collecte de fonds, la documentation exhaustive des actions entreprises par divers acteurs, la signature de partenariats tripartites entre Speak Up Africa, le ministère de la santé à travers le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) et ECOBANK, ainsi que les impacts positifs des actions menées par les trois champions Zéro Palu au Bénin, sont autant de résultats obtenus de l'efficacité et de l'ampleur de cette initiative menée par Speak Up Africa au Bénin.

En outre, la mise à disposition de moustiquaires imprégnées à moindre coût aux populations et le développement d'un plan national de plaidoyer démontrent l'engagement continu du Bénin à intensifier ses efforts pour éradiquer le paludisme, à l'image du Cap-Vert qui l'a concrétisé récemment. Ces réussites collectives témoignent de la force de la collaboration entre les secteurs public et privé dans la lutte contre cette maladie endémique, avec des stratégies bien définies.



Vue d'ensemble des participants

Rappelons que ce partage d'informations sur les avancées de l'initiative Zéro Palu : Les entreprises s'engagent s'est tenu dans le cadre du rendez-vous du Réseau des Médias Africains pour la Promotion de la Santé et de l'Environnement (REMAPSEN) au Bénin, qui a eu lieu le vendredi 15 mars 2024 à Cotonou.

Megan Valère SOSSOU

Prévention du paludisme : arrivée des premières doses

de vaccins au Bénin

Alors que le Cap-Vert célèbre sa certification officielle en tant que pays exempt de paludisme, le Bénin, de son côté, redouble d'efforts dans la lutte contre cette maladie. Le pays reçoit ses premières doses de vaccins contre le paludisme. Ces livraisons de vaccins antipaludiques destinés aux enfants de moins de deux ans dans les pays africains annoncent l'imminence de la vaccination à grande échelle contre le paludisme. Au total, 215 900 doses de vaccins antipaludiques RTS,S recommandés par l'OMS et achetés par l'UNICEF avec le soutien de Gavi, sont arrivées au Bénin ce lundi 15 janvier 2023.



La cérémonie officielle de réception a été présidée par le Ministre de la Santé du Bénin, Benjamin Hounkpatin et le Coordonnateur Résident des Nations Unies, en présence des chefs d'Agences de l'UNICEF et de l'OMS, ainsi que des responsables de l'Agence Nationale des Soins de Santé Primaires.

Le Ministre de la Santé, Benjamin Houknpatin, a indiqué : « La réception officielle des premières doses du vaccin contre le paludisme marque un coup d'accélérateur dans la lutte contre cette maladie, notamment pour réduire le taux de mortalité des enfants. Il encourage les populations, en particulier les parents, à faire vacciner leurs enfants contre le paludisme pour les protéger contre cette maladie mortelle. Le Ministre de la Santé a ajouté que l'introduction du vaccin contre le paludisme dans le PEV favorisera l'amélioration globale de la santé et du bien-être des femmes, des nouveau-nés, des enfants et des adolescents.



Le Coordonnateur Résident des Systèmes des Nations Unies, Salvator Niyonzima a souligné l'importance cruciale de l'arrivée des vaccins au Bénin : « L'introduction du vaccin contre le paludisme dans le Programme élargi de vaccination (PEV) contribuera significativement à la réduction des cas graves et, surtout, des décès d'enfants liés au paludisme ».

Il a particulièrement mis en avant l'importance de continuer à

renforcer les programmes de lutte contre le paludisme, à susciter l'implication des communautés et à déployer d'autres outils de prévention, tels que les moustiquaires imprégnées d'insecticide de longue durée, afin de réduire efficacement le taux de mortalité et d'incidence du paludisme.

L'arrivée de ces doses de vaccins marque un tournant dans la lutte contre le paludisme au Bénin en particulier celui vers une vaccination plus large contre l'une des maladies les plus mortelles pour les enfants de 0 à deux ans en Afrique. Au Bénin, le paludisme est la première cause de décès chez les enfants de moins de cinq ans.



En effet, il s'agit du fruit de la manifestation d'intérêt pour l'introduction de ce vaccin dans le programme de vaccination de routine soumise par le Gouvernement du Bénin et approuvée par Gavi, l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination.

Pour rappel, le Bénin est le quatrième pays à recevoir des doses de vaccins RTS,S après le Cameroun, la Sierra Leone et le Burkina-Faso, marquant ainsi la fin de la phase pilote de la vaccination antipaludique. Cette livraison permettra au Bénin de commencer l'administration du vaccin antipaludique aux enfants en 4 doses (6 mois, 7 mois, 9 mois et aux enfants de moins de 2 ans) dès le premier trimestre 2024 par l'intermédiaire du Programme Elargi de Vaccination soutenu par GAVI, l'Alliance mondiale du Vaccin.

Megan Valère SOSSOU

Quelques statistiques à propos

Chaque minute ou presque, un enfant de moins de 5 ans meurt du paludisme. Selon l'OMS, en 2021, le monde a enregistré 247 millions de cas de paludisme et 619 000 décès liés à la maladie. Parmi les personnes décédées, 77 % étaient des enfants de moins de 5 ans, dont la majorité vivait en Afrique. Cette dernière, qui est le continent le plus durement touché par le paludisme, a enregistré près de 95 % des cas dans le monde et 96 % des décès liés à la maladie en 2021.

Au Bénin, plus de 4,7 millions de cas de paludisme et 10 000 décès avaient été signalés en 2020 parmi les 12,1 millions d'habitants, principalement chez les enfants de moins de cinq ans selon les données de l'OMS. Depuis 2019, dans le cadre du programme pilote, connu sous le nom de Programme de mise en œuvre du vaccin antipaludique (MVIP), le Ghana, le Kenya et le Malawi administrent les quatre doses du vaccin antipaludique aux enfants dès l'âge de 5 mois dans les districts les plus touchés.

Plus de deux millions d'enfants ont ainsi bénéficié du vaccin antipaludique dans ces trois pays africains grâce à ce programme. Résultat : le taux de mortalité toutes causes confondues a chuté de 13 % chez les enfants en âge de recevoir le vaccin, et le nombre de cas graves et d'hospitalisations liées au paludisme a considérablement diminué.

Le Cap-Vert certifié, exempt du paludisme par l'Organisation Mondiale de la Santé

Depuis le vendredi 12 janvier 2024, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a annoncé une nouvelle prouesse dans la lutte mondiale contre le paludisme. En effet, elle a certifié officiellement le Cap-Vert comme exempt de cette maladie. Cette réalisation marque une étape historique pour le pays, le positionnant en tant que troisième nation de la région africaine de l'OMS à obtenir le statut de pays exempt de paludisme.



Le pays rejoint ainsi un groupe sélect de 42 autres nations et un territoire dans le monde qui ont déjà reçu cette reconnaissance de l'OMS. Le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, directeur général de l'OMS, a exprimé sa reconnaissance envers le gouvernement et le peuple du Cap-Vert pour leur engagement et leur résilience dans l'éradication du paludisme.

Il souligne que : *« La certification par l'OMS de l'absence de paludisme au Cabo Verde témoigne de la puissance de la planification stratégique de la santé publique, de la collaboration et des efforts soutenus pour protéger et promouvoir la santé. Le succès de Cabo Verde est le dernier en date dans la lutte mondiale contre le paludisme et nous donne l'espoir qu'avec les outils existants, ainsi que les nouveaux, y compris les vaccins, nous pouvons oser rêver d'un monde sans paludisme ».*

Le Cap-Vert a accompli cette prouesse grâce à la mise en œuvre efficace d'un plan stratégique de lutte contre le paludisme entre 2009 et 2013. Après avoir surmonté des défis majeurs liés au paludisme par le passé, le pays est désormais positionné pour bénéficier économiquement de cette certification, en particulier dans le secteur du tourisme, qui représente environ 25 % de son PIB.

En tant que pays exempt de paludisme, le Cabo Verde peut désormais accueillir des voyageurs en toute confiance, sans le risque de la maladie, anticipant ainsi une augmentation significative du nombre de visiteurs. Cette réussite témoigne du pouvoir de la persévérance, de la planification stratégique et de l'engagement continu dans la lutte mondiale contre le paludisme.

Megan Valère SOSSOU

7 choses à retenir de la mise en œuvre de l'assurance maladie obligatoire au Bénin

Le gouvernement béninois a tenu sa réunion habituelle du conseil des ministres le mercredi 21 juin 2023. Parmi les sujets abordés par les membres du gouvernement figurait le dossier concernant la mise en place de l'assurance maladie obligatoire. Voici sept (07) choses à retenir de la mise en œuvre de l'assurance maladie obligatoire au Bénin :



1. Mise en place de l'assurance maladie obligatoire au Bénin : Le gouvernement béninois a adopté une stratégie d'extension de la protection sociale pour garantir l'accès égal à la santé pour tous les citoyens béninois. Cela s'est concrétisé par la création du projet Assurance pour le Renforcement du Capital humain (ARCH).
2. L'assurance maladie devient obligatoire : Le Parlement a voté la loi n° 2020-37 qui rend l'assurance maladie obligatoire pour toutes les personnes résidant au Bénin.
3. Couverture des frais d'adhésion : L'État, les établissements publics et les collectivités territoriales prendront en charge partiellement ou totalement les frais d'adhésion à une police d'assurance maladie couvrant le panier de soins de base pour

différents groupes de personnes, y compris les salariés du secteur public, les étudiants bénéficiant d'une allocation de l'État, les retraités, les personnes extrêmement pauvres et les autres personnes pauvres.

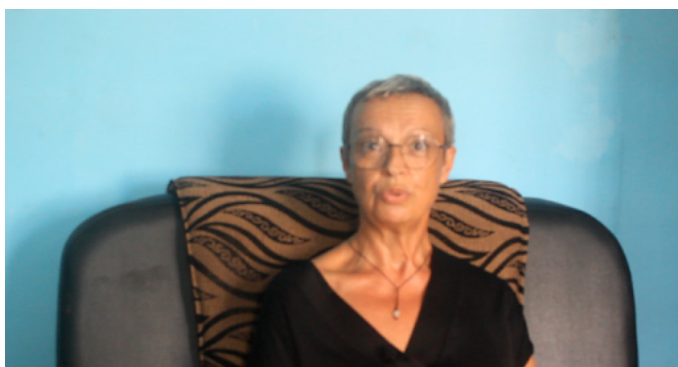
4. Obligations des employeurs : Les employeurs du secteur privé et les organismes publics commerciaux sont tenus de souscrire une assurance maladie couvrant au minimum le panier de soins de base pour leurs employés, conjoints et enfants à charge. Les employeurs doivent prendre en charge au moins 80% de la prime d'assurance.
 5. Responsabilité des travailleurs indépendants : Les travailleurs indépendants et les personnes exerçant leur propre activité doivent souscrire une police d'assurance maladie pour eux-mêmes, leurs conjoints et enfants à charge.
 6. Couverture des soins de base : Le panier de soins de base comprend diverses affections telles que traumatismes, infections, accouchements, chirurgies et soins d'urgence pour différentes catégories d'âge. Les consultations, les examens de laboratoire et les hospitalisations liées aux pathologies du panier de soins de base sont également inclus.
 7. Obligation des employeurs de fournir les polices d'assurance : Tous les employeurs, à l'exception de l'État, doivent fournir à la Caisse nationale de Sécurité sociale les polices d'assurance souscrites pour leurs employés dans un délai de 12 mois à compter de la date de publication du décret au Journal officiel. Ils sont également tenus d'engager le paiement des primes.
-

Marie-Line ANSEL, une femme passionnée des bienfaits de l'artémisia contre le paludisme

Dans la quête incessante d'une alternative naturelle et efficace pour lutter contre le paludisme, une femme au remarquable parcours a découvert les vertus de l'artémisia, une plante utilisée depuis des milliers d'années dans la médecine chinoise.

« J'ai fait trois jours de coma. J'ai failli mourir. Je me suis rétabli heureusement sans aucune séquelle. »

Marie-Line Ansel



D'
or
ig
in
e
fr
an
ça
is
e,
Ma
ri
e-
Li
ne
An
se

l
ha
bi
te
au
Bé
ni
n
de
pu
is
pl
us
de
ci
nq
an
s.
Lo
rs
qu
'e
ll
e
a
dé
mé
na
gé
au
Bé
ni
n,
el
le
s'
es

t
ra
pi
de
me
nt
re
ns
ei
gn
ée
su
r
le
s
me
su
re
s
de
pr
év
en
ti
on
du
pa
lu
di
sm
e
da
ns
ce
tt
e
no

uv
el
le
ré
gi
on
où
le
ta
ux
d'
in
fe
ct
io
n
au
pa
lu
di
sm
e
es
t
él
ev
é.

Étant déjà férue de la médecine chinoise, l'Opticienne de profession et Entrepreneure dans la fabrication des savons fera la découverte d'une plante qui marie heureusement ses aspirations médicales. Soucieuse des effets indésirables des médicaments pharmaceutiques et du poids psychologique de les prendre à vie, elle s'est tournée vers l'artémisia, préconisé par la médecine chinoise pour le traitement du paludisme.

L'élément qui a mis le feu aux poudres dans sa détermination à

se servir de l'artémisia, c'est quand elle a contracté le paludisme. Son cas fut d'autant plus critique puisqu'elle a développé la forme la plus grave du paludisme qui l'a plongée dans un coma pendant trois jours. Elle s'en est sortie sans séquelles, mais cet épisode dramatique a renforcé sa détermination à se servir de l'artémisia comme une solution alternative et naturelle pour prévenir les crises de paludisme.

Convaincue par les nombreuses études qui témoignent des bienfaits de l'artémisia, notre protagoniste a aussi constaté que cette plante est un puissant anti-inflammatoire et peut également jouer un rôle stabilisateur dans certaines formes de cancer. Une prise de conscience qu'elle ne cesse de partager avec les autres.

L'artémisia, une option sérieuse dans la lutte contre le paludisme

Selon Marie-Line, l'artémisia est une plante merveilleuse, car elle peut être utilisée à la fois en traitement curatif et en prévention. Il suffit de prendre un verre d'infusion tous les matins pour éviter le paludisme.

Le fait que le gouvernement béninois ait reconnu l'artémisia comme plante médicinale constitue un énorme avantage pour la population locale. Notre protagoniste souhaite ardemment que le plus grand nombre de Béninois développe cette plante chez eux ou en consomme régulièrement, plutôt que de se précipiter tardivement vers les centres de santé et de dépenser des fortunes dans des traitements médicaux.

Son témoignage est porteur d'espoir et incite à une réflexion sur les alternatives naturelles et abordables pour prévenir et traiter le paludisme. Cette maladie qui pèse lourdement sur le système de santé et constitue un frein au développement socioéconomique du Bénin.

Megan Valère SOSSOU

Pour mieux comprendre pourquoi la médecine naturelle est reléguée au second rang, nous vous invitons à suivre ce reportage de France 24 [Malaria business : les laboratoires contre la médecine naturelle ?](#)

Assainissement urbain : le règne incontesté des déchets plastiques à Parakou inquiète

Il est un témoin de ce triste spectacle. À chaque déchet jeté, à chaque défécation, il se désole de l'incivisme des populations. Josué ADJOB0 travaille à la Société Béninoise pour l'Approvisionnement en Produits de Santé (SoBAPS). Une société sanitaire qui se trouve malheureusement à proximité d'une décharge insalubre.



Malgré les efforts de sensibilisation et les mesures

répressives mises en place, la lutte contre le dépôt d'ordures à cet endroit stratégique de la ville n'a pas porté ses fruits. Sieur Josué déplore le manque de civisme des habitants, qui semblent ignorer même les enjeux en matière d'hygiène.

Pourtant, Parakou est connue comme la troisième ville à statut particulier du Bénin. Un charme indéniable derrière lequel se cache un problème croissant d'insalubrité qui menace de ternir sa réputation.

En plein centre-ville de Parakou, se trouve un dépotoir sauvage qui détonne dans le paysage urbain. La zone semble servir de décharge à ciel ouvert, et il est alarmant de constater qu'il serait entretenu par la mairie de Parakou avec l'appui des structures de collecte.

Toutes sortes de déchets y sont jetées. La majorité est plastique. Une barque à ordures portant fièrement l'inscription de la mairie de Parakou y est même déposée. Comment expliquer qu'un point de rassemblement d'ordures soit érigé en plein cœur de Parakou ? Cela témoigne du manque de responsabilité au niveau des autorités locales, des organisations non-gouvernementales chargées d'assainir la ville et des populations.

Il est tout aussi alarmant de constater que certains habitants prennent plaisir à déféquer en plein air, contribuant ainsi à l'aggravation de cette situation déjà préoccupante. Pour les usagers de cette zone, c'est un véritable calvaire.

HOUAGA Carmel Chanol, un usager régulier de cette voie, déclare : « C'est ici que les bonnes dames qui vendent les nuits viennent verser les ordures ». Il exprime son désarroi face à l'état actuel de la voie, soulignant les risques de maladies, tels que le paludisme et le choléra, auxquels les usagers et les résidents environnants sont exposés.

Quant à Tryphène TCHAOU, il lance un appel au Maire de

Parakou, le priant instamment de solliciter l'aide des ONG spécialisées dans la collecte des déchets pour nettoyer la ville de ces amoncellements d'ordures.

Des efforts conjoints entre les autorités locales, les organisations non gouvernementales et les habitants sont indispensables pour instaurer une culture de propreté et d'hygiène à Parakou. Tant que la mairie de Parakou restera plongée dans son profond sommeil, les déchets continueront de régner en maîtres dans la ville. Toutefois, pour le bien-être des populations innocentes, le gouvernement, par le biais de son ministère du cadre de vie, doit impérativement mettre en place une société de gestion des déchets, à l'instar de ce qui a été fait dans le Grand Nokoué. Cependant, la réussite d'une telle initiative est loin d'être garantie.

Megan Valère SOSSOU

Nous vous invitons à suivre le reportage vidéo de notre équipe.

Lutte contre les Maladies Tropicales Négligées et le paludisme: Yacine Djibo justifie l'engagement de Speak Up Africa

Le 12 avril 2023, le Réseau des Médias Africains pour la Promotion de la Santé et de l'Environnement a organisé un webinaire sur les Maladies Tropicales Négligées (MTN). Yacine

Djibo, Directrice Exécutive de l'ONG Speak up Africa basée à Dakar, était l'invitée de cette rencontre.



« Il faut un changement de politique à tous les niveaux pour améliorer la santé publique en Afrique de manière durable. »

L'enjeu est de taille en ce qui concerne la lutte contre le paludisme et les maladies tropicales négligées. C'est pourquoi elle s'est engagée avec son organisation « Speak Up Africa » afin d'apporter sa pierre à l'édifice.

Cet engagement de Speak up Africa est également motivé par un défi d'équité. Car ces maladies sont évitables et traitables, ce qui facilite l'accès équitable aux soins de santé et permet d'être plus résilients, a noté Yacine Djibo.

Speak Up Africa et ses interventions

Speak Up Africa intervient dans des domaines allant du paludisme à l'égalité des genres, en passant par les MTN, la vaccination et l'assainissement. Elle compte sur la mobilisation des citoyens et sur l'engagement des médias, qu'elle considère comme des leviers de changement puissants,

pour atteindre ses objectifs.

Cette organisation continentale travaille aussi pour la mise en œuvre des directives de l'Union Africaine et travaille en collaboration avec les médias pour le changement des politiques. Dans son dynamisme, elle renforce les capacités des organisations de la société civile afin qu'elles puissent faire le plaidoyer pour l'obtention de plus de ressources aussi bien publiques que privées. Les gouvernements sont tenus redevables de leurs engagements, et Speak up Africa suit en effet la bonne utilisation des financements.

Pour ce faire, Speak up Africa adopte une politique de proximité en étant le plus proche possible des populations. Tous les financements mobilisés sont redistribués aux organisations de la société civile.

Au cours de ses échanges avec les journalistes du REMAPSEN, Yacine Djibo a répondu à toutes les interrogations et affirmé avoir pris bonne note de toutes les propositions jugées constructives. Elle a félicité le réseau pour son professionnalisme et a promis d'explorer les pistes de coopération voire même de partenariat avec Speak up Africa.

Megan Valère SOSSOU

Lutte contre le paludisme au Bénin: la découverte des chercheurs

Malgré les efforts consentis par les organisations internationales dans la lutte contre le paludisme, cette

maladie tropicale reste un problème majeur de santé publique au Bénin, où les enfants restent la couche la plus vulnérable. Une équipe de chercheurs dont deux du [Laboratoire de Biomathématiques et d'Estimations Forestières](#) ont analysé la distribution spatiale de la maladie chez les enfants âgés de moins de 5 ans.



PALUDISME

L'objectif était de comprendre la distribution spatiale du paludisme et sa relation avec l'âge des enfants. À cet effet, une enquête épidémiologique et clinique transversale a été menée à l'aide d'examens parasitologiques et de tests de diagnostic rapide (TDR).

Des entretiens ont été réalisés avec 10367 enfants de 72 villages dans deux districts sanitaires du Bénin. Les résultats indiquent que la prévalence de la maladie au niveau des enfants est modérée au sud (34,6%), mais est plus élevée au Nord (77,5%). Dans le sud, la prévalence de l'infection à *P. falciparum* et des cas cliniques de paludisme étaient similaires selon l'âge.

En revanche dans le nord, les enfants de moins de six mois étaient moins fréquemment infectés que les enfants plus âgés. Les auteurs ont conclu qu'une cartographie intégrée et

périodique du risque de l'infection à Plasmodium falciparum et des cas cliniques rendra les interventions plus fondées sur des évidences scientifiques en mettant en évidence les progrès ou les lacunes dans la lutte contre le paludisme.

Lire l'article via [ce lien](https://doi.org/10.1186/s12889-022-14032-9)
: <https://doi.org/10.1186/s12889-022-14032-9>